

Tribulations et perspectives des charbonnages français

par M. Etienne AUDIBERT,
Président des Charbonnages de France.

AVANT-PROPOS (N.d.l.R.)

Les lecteurs des Annales ont pu acquérir une vue assez nette de la marche des charbonnages britanniques, notamment par les textes de notre éminent collaborateur L. D.

Ils trouveront ci-dessous, après un bref rappel du régime légal des houillères françaises, le texte complet d'une communication faite en février 1949 devant la Société des Ingénieurs civils de France par M. Etienne AUDIBERT.

M. AUDIBERT est la plus haute autorité de l'industrie charbonnière de son pays. Il cumule les fonctions de Président des « Charbonnages de France » et de Directeur général du Centre d'Etudes et Recherches des Charbonnages de France, dont l'objectif est assez voisin de celui de l'Institut National de l'Industrie Charbonnière en Belgique.

* * *

En France comme aux Pays-Bas et en Belgique, le droit minier traditionnel est celui de la loi napoléonienne de 1810.

Toutefois, depuis 1919, l'octroi d'une concession ne donne plus la propriété perpétuelle de la mine. Les concessions sont accordées pour 50 ou 99 ans, après quoi elles reviennent à l'Etat, ainsi que les dépendances de l'exploitation.

Il a été également créé un régime à caractère transitoire appelé « permis d'exploitation ». Le permis est accordé moyennant une procédure assez simple. Sa durée est de trois ans et il peut être prorogé deux fois. Il donne au bénéficiaire, pour ce temps limité, des droits analogues à ceux du concessionnaire.

* * *

Par la loi du 17 mai 1946, toutes les mines de combustibles minéraux ont été nationalisées.

En vertu de cette loi, ces mines sont gérées par des établissements publics, ayant la personnalité civile et l'autonomie financière, qui sont :

- a) un établissement public national dont l'action s'étend sur tout le pays et qui est dénommé « Les Charbonnages de France »;
- b) des établissements publics régionaux dénommés « Houillères de Bassin », établis dans chaque district houiller.

Les Charbonnages de France dirigent et coordonnent les activités des Houillères de Bassin, qui jouissent toutefois d'une large autonomie. Ils soumettent au Gouvernement les projets généraux relatifs à la production et à la vente; ils règlent les questions relatives aux anciens actionnaires expropriés.

Les Houillères de Bassin assument effectivement la gestion des entreprises se trouvant dans leur champ d'action respectif et dont elles sont devenues propriétaires.

Ce transfert de propriété donne lieu à une indemnité à charge des Charbonnages de France, indemnité basée sur le cours moyen en Bourse pendant le premier semestre 1944 ou sur la valeur de liquidation des entreprises, fixée par des commissions.

L'indemnité est versée sous forme d'obligations des Charbonnages de France, rapportant 3 % l'an plus un intérêt variable avec la recette.

Les Charbonnages de France sont administrés par un Conseil de dix-huit membres, dont six représentants de l'Etat, six représentants des consommateurs et six représentants du personnel.

Dans chaque district, les Houillères de Bassin sont administrées par un Conseil de dix-neuf membres, dont six représentants des Charbonnages de France, six représentants de diverses industries et sept représentants du personnel.

* * *

Depuis que les charbonnages ont été nationalisés, l'opinion publique s'intéresse plus qu'elle ne le faisait autrefois aux problèmes que pose leur gestion. Elle paraît prendre conscience de l'exactitude du principe dont le Conseil d'Etat s'est inspiré au cours de ceux de ses travaux qui devaient aboutir

à la loi de 1810, et selon lequel il est de l'intérêt national que les mines soient exploitées.

La bonne volonté qu'elle manifeste ainsi est éminemment louable. Il n'en est que plus regrettable d'avoir à constater que les informations qui lui sont données fourmillent d'inexactitudes, dont je

veux croire qu'elles s'y trouvent mêlées simplement par erreur.

J'ai, par conséquent, accueilli avec plaisir la proposition que M. Cambournac m'a faite, de redresser quelques-unes de ces inexactitudes et de rétablir certaines vérités qui ont été perdues de vue. Il ne peut être que profitable — et il me sera en tout cas fort agréable — d'exposer à un auditoire comme le vôtre, les difficultés que nos charbonnages connaissent depuis la libération et de lui dire comment se présente leur avenir immédiat.

* * *

Pour se rendre un compte exact de la nature et de l'origine des vicissitudes que les charbonnages français ont vécues au cours des dernières années, il faut, d'abord, avoir compris que notre pays est pauvre en charbon, ensuite savoir que le peu que nous en possédons est d'une exploitation difficile.

Le tonnage de charbon qui se trouve à moins de 2.000 m de profondeur dans le sous-sol du territoire français métropolitain est estimé à 12 ou 14 milliards de tonnes. Il représente environ les deux-millièmes des ressources mondiales, lesquelles sont évaluées à :

4.500 milliards de tonnes pour la houille;
et 3.000 milliards de tonnes pour le lignite.

Comme, de son côté, la population française représente les deux-centièmes environ de la population du globe — qui est actuellement de 2.404 millions d'individus — il résulte du rapprochement des chiffres qui précèdent que le citoyen français possède à peu près dix fois moins de houille ou de lignite que le citoyen du monde.

Notre capital-houille n'est toutefois pas seulement modeste; différentes raisons en rendent en outre l'exploitation onéreuse :

1) La première est que, dans tous nos bassins, les couches sont situées à des profondeurs relativement grandes, qu'elles sont très souvent minces et, surtout, qu'elles sont hachées par un très grand nombre de rejets, dont l'amplitude n'est en général pas considérable, mais qui sont toujours peu éloignés les uns des autres et qui, par conséquent, les découpent en panneaux de faible étendue; la France ne possède aucun de ces beaux gisements qui, en Allemagne, en Pologne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, s'étendent sur des centaines d'hectares sans présenter la moindre faille ni la moindre déchirure, et c'est là pour elle un handicap considérable, en raison de l'augmentation du prix de revient, que, toutes autres choses égales, entraîne la fréquence des dérangements... Au lendemain de la libération, un ingénieur américain, qui jouit dans son pays d'une notoriété indiscutée, a été invité à visiter les charbonnages français et à faire connaître son avis sur la manière dont ses compatriotes s'y prendraient pour en tirer parti. Après enquête, sa réponse a été qu'ils en fermeraient le plus grand nombre... Cette boutade force manifestement la vérité et il est probable qu'elle a dépassé la pensée de son auteur; le fait que nous les exploitons démontre, en effet, que nos gisements sont exploitables. Mais la conclusion du visiteur américain don-

ne une idée de la mesure dans laquelle les mineurs d'outre-Atlantique sont plus heureux que nous. Je veux croire, en outre, qu'elle l'aura incité à se dire que, dans notre profession, ce sont surtout les belles couches qui font les grands ingénieurs.

2) Une deuxième raison pour laquelle l'exploitation de nos mines de houille a jusqu'ici manqué d'attraits, est que la qualité des produits qui en sont extraits n'a pas encore pu être mise en harmonie avec les habitudes d'un gros consommateur que notre profession n'a pas le droit de négliger, et moins encore d'ignorer. Si, comme je le disais il y a un instant, le Français est dix fois moins riche en charbon que le citoyen du monde, il est par contre environ quatre fois plus riche en minerai de fer : nos réserves de minerai de fer sont en effet de l'ordre de 5,5 milliards de tonnes, alors que celles de la planète paraissent ne pas dépasser 70 milliards. Notre pays a de la sorte intérêt à maintenir en activité une sidérurgie dont la capacité de production soit supérieure à ses besoins propres et qui soit nettement orientée vers l'exportation. Cette sidérurgie a besoin de coke. Or, les houilles extraites de notre sous-sol ne comportent qu'une proportion relativement faible des variétés, susceptibles de fournir par carbonisation un coke satisfaisant aux exigences dont les sidérurgistes français ont fait preuve jusqu'ici, c'est-à-dire permettant le traitement d'un minerai non préparé au préalable; il en est, par exemple, résulté qu'entre les deux dernières guerres la proportion de houille indigène dans le coke sidérurgique n'a à aucun moment dépassé une limite comprise entre le quart et le tiers. Les choses ne se seraient, il est vrai, à peu près certainement pas passées de la même manière si, au lieu d'être propriétaires des mines de fer, nos sidérurgistes l'avaient été des mines de houille. Il est, en effet, techniquement possible de donner au problème de l'alimentation des hauts fourneaux une solution différente de celle qu'il a reçue jusqu'ici. Il y a, par ailleurs, des raisons d'espérer que cette solution sera mise sur pied dans un avenir rapproché, et que notre production houillère sera, du même coup, affranchie du handicap qui a jusqu'ici pesé sur elle dans les conditions que je viens de dire.

3) Quand ce handicap aura disparu, une autre lacune, irrémédiable celle-là, demeurera inscrite au passif de nos couches : les nerfs schisteux y sont particulièrement abondants et leur charbon est anormalement friable. Du fait de cette fragilité, la proportion des fines dans notre tout-venant est notablement plus élevée que dans celui de la plupart des bassins étrangers. De son côté, la fréquence des nerfs oblige à abattre, en même temps que le charbon, une proportion de schistes qui est exagérément élevée : dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais, par exemple, cette proportion est du tiers; sur 3 tonnes montées au jour, il y en a par conséquent une qui a encombré inutilement tout le cycle de la production et de l'extraction.

4) Si, pour les raisons que je viens de passer en revue, nos bassins houillers sont placés dans des

conditions d'exploitation relativement désavantageuses, leur situation géographique est en outre tout à fait défavorable : le Pas-de-Calais, le Nord et la Lorraine, qui fournissent 70 % de notre production et contiennent 80 % de nos réserves, s'étendent le long de notre frontière continentale, et leurs produits ne peuvent parvenir à l'intérieur du pays ou sur les côtes, qu'au prix d'un transfert coûteux. Or, si nous jetons un coup d'œil au delà de nos frontières, nous y apercevons les grandes réserves européennes de combustibles.

En regard de nos 12 à 14 milliards de tonnes de houille :

— L'Allemagne aligne 290 milliards de tonnes de houille et 55 milliards de tonnes de lignite;

— La Grande-Bretagne, 200 milliards de tonnes de houille;

— La Pologne, 140 milliards de tonnes de houille et 20 milliards de tonnes de lignite.

Les pays qui détiennent ces richesses cherchent naturellement à en tirer parti; ils sont d'autant plus enclins à le faire que, comme le préciseront les chiffres que je citerai par la suite, les conditions d'exploitation sont, chez eux, beaucoup plus favorables que chez nous. Ne se contentant pas de satisfaire leurs propres besoins, ils utilisent donc leur charbon dans leurs échanges internationaux : avant la guerre, l'ensemble de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la Pologne, ayant annuellement besoin d'un peu moins de 400 millions de tonnes, en a produit jusqu'à 500 par an. Les valeurs relativement basses du coût de l'extraction d'une part, du fret par eau, d'autre part, facilitaient l'écoulement de l'excédent que fait ressortir le rapprochement de ces deux nombres; quand cela leur a paru avantageux, l'Allemagne et la Pologne ont, en outre, institué et pratiqué une politique de dumping.

* * *

Dans les régions de la France qui sont éloignées des bassins houillers et dans celles que des voies fluviales ou des canaux mettent en relations faciles avec le bassin de la Ruhr, le charbon étranger n'a presque à aucun moment cessé, à la faveur des circonstances que je viens d'exposer, de faire une concurrence très âpre et très dure au charbon indigène. La lutte qui s'est livrée entre l'un et l'autre a eu pour résultat, en régime concurrentiel, l'établissement d'un équilibre caractérisé par le fait que nous consommions à peu près une tonne de charbon étranger pour deux tonnes de charbon indigène. Ayant besoin de 65 à 75 millions de tonnes par an, nous en produisons 45 à 50 et en importons 20 à 25. En 1931, le Gouvernement a même dû, pour éviter à la production nationale d'être refoulée plus loin encore, instituer un régime de contingentement des importations.

Notre pays vit ainsi traditionnellement dans cette situation curieuse que, tout en étant relativement gros producteur, il est en outre le plus gros importateur de charbon du monde. Et c'est dans cette optique — je vous demande de ne pas le perdre de vue — que nos moyens d'exploitation ont été des-

sinés et charpentés : ils sont à l'échelle des deux tiers de nos besoins.

Cette situation a un inconvénient manifeste : quand, chez les fournisseurs étrangers dont nous consommons normalement les excédents, des événements, du genre de ceux que nous avons vécus à deux reprises au cours du demi-siècle qui s'achève, font que lesdits excédents s'évanouissent, en tout ou en partie, notre ravitaillement se trouve désorganisé et nos houillères ont à faire face à une situation qu'elles ne sont organiquement pas faites pour dominer. Alors, on improvise, avec tous les dangers et les inconvénients que cela comporte. Le phénomène s'est produit quelques années après la fin de la guerre de 1914-18; il s'est répété au lendemain de la guerre de 1939-45 et vous verrez tout à l'heure que le mot de « répétition » est bien celui qui convient.

Voyons d'abord ce qu'a été la plus récente de ces deux crises, celle dont nous ne sommes à l'heure actuelle pas encore complètement sortis.

* * *

Au lendemain de la Libération, les exploitations houillères françaises se trouvaient dans une situation morale et matérielle qui était rigoureusement sans précédent.

Pendant la crise économique d'entre les deux guerres, dont les effets ont commencé à se faire sentir en France en 1931, et ont duré plusieurs années, les exploitants avaient assez largement négligé les travaux indispensables au maintien de la capacité de production; de ce fait, ceux-ci accusaient déjà en 1940 un retard considérable.

Pendant les quatre années d'occupation, l'équipement avait, d'autre part, beaucoup souffert de la pénurie générale : les renouvellements normaux de matériel avaient été pratiquement suspendus et l'entretien avait laissé beaucoup à désirer. Lors de la libération, donc, centrales électriques, compresseurs, lavoirs, cokeries étaient pour la plupart passablement essouffés; le matériel roulant, les outils d'abatage, les engins de soutènement étaient, à la fois, très usagés et en quantité insuffisante. Sans doute l'effectif inscrit n'avait-il qu'à peine diminué au cours de la période d'occupation, puisqu'au début de 1945 il était de 225.000 unités, contre 236.000 en 1938; mais son état de sous-alimentation et les insuffisances d'équipement dont je viens de parler avaient entraîné une diminution considérable du rendement, qui, par rapport à 1938, était tombé d'environ 25 % pour le fond et 30 % pour l'ensemble du fond et du jour. Compte tenu de l'occupation de la Lorraine, la production disponible pour le pays se trouvait de la sorte inférieure de près de 40 % à ce qu'elle était en 1938; elle dépassait à peine 100.000 t par jour ouvré, alors que la moyenne journalière de 1938 avait été de 182.000 tonnes.

Nos fournisseurs normaux de charbon étaient par ailleurs totalement incapables de nous donner quelque aide que ce soit : la Pologne et l'Allemagne, parce que leurs charbonnages se trouvaient dans un état de désorganisation et de paralysie,

auquel plusieurs années étaient nécessaires pour porter remède; la Grande-Bretagne, parce que, du fait de la diminution de l'effectif et, accessoirement, du rendement — 710.000 ouvriers produisant 190 millions de tonnes en 1944-45 contre 780.000 ayant produit 230 millions en 1938 — elle ne pouvait plus que difficilement subvenir à ses besoins propres. La carence de l'une et des autres ne pouvait être comblée que par les Etats-Unis, dont la production avait à peu près doublé depuis 1938; mais nous étions pauvres en or et en devises; le prix du charbon américain rendu dans nos ports était à peu près quadruple de son prix au départ de la mine; le fret était, enfin, particulièrement rare.

Ces différentes circonstances imposaient un effort particulièrement soutenu de relèvement, rapide et complet, de la production de nos charbonnages. Un redressement de ce genre ne pouvait toutefois être utilement entrepris et poursuivi que si les exploitants, les cadres et les ouvriers étaient prêts à s'unir dans une volonté de collaboration étroite et au coude à coude.

Or, la situation était, à cet égard, aussi mauvaise que possible : après une occupation qui, quatre années durant, avait imposé à tout le personnel une tension psychologique extrême, la brusque détente de la Libération avait déterminé des réactions anormalement violentes.

C'est dans le plus important de nos bassins, celui du Nord et du Pas-de-Calais, que ces réactions ont eu le plus d'acuité. Sous l'impression, à la fois, de l'humiliation et des cruautés qui, après celles de 1914-18, avaient marqué l'occupation de 1940-44, et de la séparation d'avec la communauté française qu'avait, en fait, entraîné le rattachement administratif à Bruxelles, le personnel de ce bassin accusait les dirigeants des mines d'avoir pratiqué une politique de collaboration. En réalité, ces dirigeants avaient seulement subi la dure loi du vainqueur, souvent même en s'efforçant d'en limiter les conséquences à l'égard du personnel. Mais le caractère nécessairement clandestin et dissimulé de l'action qu'ils avaient pu mener dans ce but, le fait que tous ne l'avaient pas toujours menée et, on ne peut pas l'oublier, certaines maladresses, pouvaient être, aux yeux d'une masse, rude, meurtrie dans ses sentiments et durement éprouvée dans sa vie quotidienne, des arguments suffisants pour justifier une condamnation en bloc, que réclamaient un petit nombre d'agitateurs habiles à créer et à entretenir un climat de violence et de haine. L'atmosphère de confiance en dehors de laquelle un effort de relèvement de la production ne pouvait pas se concevoir, n'était de la sorte ni réalisée, ni réalisable. Devant cette situation, le Gouvernement décida, en octobre 1944, sans aucune préparation de transition, de dessaisir les sociétés minières du Nord et du Pas-de-Calais et de confier la gestion de leurs exploitations à un établissement national, qu'il créa du même coup et qui fut les « Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais ».

En Lorraine, le climat social était moins mauvais; mais les installations de surface avaient gra-

vement souffert des opérations militaires de l'automne 1944 et de l'hiver 1944-45; de leur côté, les travaux souterrains étaient pour la plupart noyés. Ces deux raisons devaient empêcher l'extraction de reprendre avant le début de 1946.

Dans les bassins du Centre et du Midi, les événements du Nord et du Pas-de-Calais avaient créé un irrésistible mouvement d'opinion en faveur d'une réquisition des exploitations; celle-ci fut prononcée par les autorités locales; en raison de la moindre importance des productions correspondantes, le Gouvernement ne vit pas d'inconvénient majeur à ce que la situation provisoire ainsi créée se prolongeât pendant tout le temps que durait la préparation de la loi de nationalisation.

Cette loi a été promulguée le 17 mai 1946. Il n'entre pas dans mon propos d'en étudier les dispositions. Je me bornerai à signaler que la première application qui en a été faite en a constitué une violation flagrante : dans le Conseil d'administration des Charbonnages de France, qui a été nommé le 29 mai 1946 par un décret délibéré en Conseil des Ministres, le nombre des représentants du personnel, qui aurait dû être de six, avait, par le jeu d'un certain nombre d'astuces subalternes, été porté à douze. Telle était la première manifestation d'une volonté de politisation qui n'allait pas cesser de s'accuser, et dont les effets n'allaient pendant longtemps pas cesser de se faire sentir.

* * *

Malgré cela, la situation des charbonnages nationalisés commença par évoluer d'une façon relativement favorable.

Sans doute faut-il voir dans ce fait une marque de la résistance que, dans les circonstances graves, le peuple français sait opposer au découragement. Certes, le déchaînement des appétits et la partialité, aussi bien que la sottise, des décisions d'inspiration politique provoquèrent, surtout parmi les cadres, des dégoûts profonds et nombreux, dont malheureusement les effets se perçoivent encore aujourd'hui. Mais la plupart de nos ingénieurs et de nos porions n'ont pas pour habitude de s'abandonner complètement quand leur moral est atteint; s'ils éprouvent un certain plaisir à se montrer amers avec ostentation et à vitupérer leur métier, ils demeurent néanmoins, dans le fond d'eux-mêmes, trop solidement attachés à ce dernier pour s'en désintéresser complètement.

La politisation n'a par ailleurs pas eu de conséquences fâcheuses : pendant les premiers mois qui suivirent la promulgation de la loi de nationalisation, les dirigeants syndicalistes s'évertuèrent à inciter leurs adhérents au travail; ils y eurent d'autant plus de mérite que, d'une part, ils n'en avaient pas l'habitude et que, d'autre part, ils y risquaient leur crédit. Et s'ils ne devaient, en fin de compte, pas réussir à relever le rendement au niveau qu'il aurait dû atteindre, alors que, — quoi qu'ils en aient dit ou écrit — ils avaient tout pour y parvenir, on doit à la vérité de reconnaître que leur action du début n'eut pas un effet tout à fait nul.

Quoi qu'il en soit, la politique mise en œuvre dans les différents bassins s'inspira du souci d'atteindre les deux objectifs suivants :

- d'une part, accroître l'effectif dans toute la mesure du possible;
- d'autre part, remettre en état de fonctionnement normal les installations et le matériel d'exploitation.

Pour atteindre le premier, on fit appel à toutes les sources de main-d'œuvre disponibles, et notamment aux prisonniers de guerre; l'effectif fut ainsi progressivement augmenté d'un peu plus de 100.000 unités, soit plus de 45 %. Il atteignit, en février 1948, 332.000 unités, c'est-à-dire une valeur qui n'avait été enregistrée qu'une fois dans l'histoire des houillères françaises, au début de 1927; et c'est un point sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

En ce qui concerne le matériel, les achats auxquels il a été procédé tant en France qu'à l'étranger, ont progressivement comblé les insuffisances que j'ai signalées tout à l'heure. A l'heure actuelle, l'équipement est incontestablement meilleur qu'à la veille de la guerre (1).

* * *

Les mesures prises dans le cadre de cette politique ont eu d'abord — je l'ai dit tout à l'heure — des résultats heureux : pour l'année 1946, la production nette a en effet été de 49,5 millions de tonnes, contre 47,5 en 1938. Mais l'agitation politique a repris quand, au début de 1947, le parti communiste a été écarté du pouvoir; outre les grèves tournantes, les retards à la descente, les débrayages partiels et autres incidents analogues, elle s'est marquée par les deux grèves de 1947 et 1948 et a déterminé une détérioration appréciable des résultats antérieurement acquis : la production nette n'a plus été que de 47,5 millions de tonnes en 1947 et de 45 millions en 1948.

Les fluctuations de la production ne sont toutefois pas les seules qu'il y ait lieu de prendre en considération pour caractériser l'évolution que je cherche à décrire; il faut aussi tenir compte de celles du rendement, qui est l'élément déterminant du prix de revient.

Le rendement par poste du fond, dont nous pouvons nous contenter, a varié comme suit :

Après avoir été de 1.250 kg en 1938, il a progressivement baissé au cours de la guerre et de l'occupation, passant par 900 kg au début de 1945 et diminuant jusqu'à 850 au milieu de cette même année. A partir de ce point bas, il n'a pas cessé de remonter, assez rapidement d'abord, puisque sa valeur moyenne de 1946 a été de 926 kg; très lentement ensuite, puisque cette même valeur moyenne a été de 953 kg en 1947 et 970 kg pendant le premier semestre 1948. Il était, à ce moment, inférieur d'un peu plus de 20 % à sa valeur de 1938. Nous verrons tout à l'heure ce qu'est sa valeur actuelle.

(1) Dans le Nord/Pas-de-Calais, la puissance des engins mécaniques du fond est actuellement supérieure de 50 % à sa valeur de 1938.

L'affaissement par rapport à 1938, qu'il a accusé jusqu'à l'été dernier, a entraîné, pour le prix de revient du charbon, une augmentation relativement plus considérable que celle de la valeur des biens dont la production comporte une consommation de main-d'œuvre comparable à celle d'avant-guerre.

La distorsion est encore accrue par le fait :

- que le salaire du mineur a été proportionnellement un peu plus relevé que celui des autres professions;
- que la valeur relative des charges connexes aux salaires a sensiblement doublé : elle a atteint 43,4 % des salaires en 1948, alors qu'en 1939 elle était de 21,6 %;
- que la consommation unitaire de fournitures accuse, par rapport à l'avant-guerre, une augmentation de l'ordre de 30 %.

Sur la base des résultats du premier semestre 1948, et après actualisation de ses différents éléments, le prix de revient d'exploitation — c'est-à-dire abstraction faite de tout amortissement — s'établit à 3.250 fr. contre 136 fr. en 1939. Le rapport est de 24, c'est-à-dire supérieur à l'indice de hausse d'un assez grand nombre de prix industriels.

* * *

En présence de ce résultat, le consommateur — et le contribuable — peuvent se demander — et je suppose qu'ils se demandent effectivement — pourquoi, dans les mêmes mines, pourvues d'un équipement dont j'ai dit il y a un instant qu'il est supérieur à celui de 1938, le poste du fond produisait il y a quelques mois 250 kg — c'est-à-dire près du cinquième — de moins qu'avant-guerre.

Ils sont d'autant plus fondés à se le demander que, le prix du charbon conditionnant tous les autres prix industriels, c'est seulement par sa diminution — c'est-à-dire par une augmentation du rendement — qu'un soulagement pourra être apporté à notre économie.

Ils sont d'autant plus fondés à se le demander que, au cours de la période qui s'est écoulée depuis la Libération, les pays producteurs de houille qui nous entourent, et notamment la Grande-Bretagne, la Pologne et l'Allemagne, ont fait comme nous, c'est-à-dire ont partiellement ou complètement reconstitué leur industrie houillère et que leurs prix de revient, si, comme les nôtres, ils avaient accusé une augmentation, sont en train de revenir à leurs valeurs normales. Dès l'instant donc que le prix du charbon diminue en dehors de nos frontières, notre industrie ne pourra maintenir ses ventes à l'extérieur, quelle qu'en soit la nature, que si, lui aussi, le prix du charbon français s'oriente vers la baisse.

A la question que le consommateur et le contribuable peuvent ainsi se poser, certains, que je voudrais pouvoir croire objectifs, répondent en mettant en cause la nationalisation de 1946. C'est si facile ! Et c'est aussi tellement amusant de faire une fois de plus le procès de l'Etat et d'affirmer qu'avec les mêmes hommes et les mêmes moyens, il n'est capable que d'échouer, là où, pour n'importe quel particulier, la réussite serait le plus simple

des jeux ! Nos critiques le disent ; la presse le répète ; et le public finit par le croire.

La vérité est que la nationalisation n'a rien à voir dans l'affaire et que l'insuffisance du rendement des charbonnages a une tout autre cause : toutes les fois qu'à une politique de production au meilleur prix a été substituée une politique de production à outrance par hypertrophie de l'effectif, l'expérience montre que le rendement a accusé un affaissement de l'ordre de celui que nous venons d'enregistrer. Les exemples qui l'établissent sont nombreux ; parmi eux, je citerai celui des vicissitudes que la politique charbonnière de notre pays a connues entre 1924 et 1930.

Les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais ont considérablement souffert au cours de la guerre 1914-18 et en sont sortis très sérieusement endommagés. Pendant trois ou quatre années donc, la production française de houille est demeurée sensiblement au-dessous de son niveau d'avant-guerre et le pays a dû faire un appel exceptionnel à l'importation. Mais, en 1924, la reconstruction des houillères sinistrées étant terminée, notre production se rétablissait à son niveau normal de 47 millions de tonnes. Cette même année, une grève paralysa pendant trois mois les houillères britanniques ; à partir d'avril 1926, une nouvelle grève allait les paralyser pendant neuf mois. D'autre part, tandis que le mark allemand avait été stabilisé en novembre 1923, le glissement du franc par rapport à l'or, momentanément arrêté en 1921, n'avait pas tardé à reprendre et à se poursuivre à une vitesse constamment accrue et, au printemps de 1926, on voyait avec stupeur la livre sterling atteindre le cours de 140. Ces différentes circonstances ont entraîné une diminution, momentanée mais notable, de la pression que le charbon étranger exerce normalement sur le marché intérieur français.

Les exploitants de l'époque furent prompts à saisir l'aubaine. Affranchis de l'obligation, que la dure loi de la concurrence leur faisait en temps normal, de serrer le prix de revient au maximum, ils se lancèrent dans une politique d'augmentation de la production et, tout comme les charbonnages nationalisés devaient le faire en 1946, ils embauchèrent. L'effectif inscrit s'éleva ainsi progressivement jusqu'à atteindre, en février 1927, 333.000 unités, soit 1.000 unités de plus exactement que le maximum par lequel nous venons de passer. Cet accroissement du personnel s'accompagna toutefois, malgré que l'équipement des houillères n'ait eu rigoureusement en rien à souffrir, d'un effondrement du rendement, lequel s'abaissa aux environs de 800 kg par poste du fond, c'est-à-dire tomba un peu en dessous de notre dernier point bas.

Si les chiffres cités jusqu'ici établissent qu'entre la période 1927-30 et la période 1946-48, il y a, non pas analogie, mais identité, je dois à la vérité de reconnaître qu'une différence, dont la cause est fort importante à mes yeux, se relève entre la première et la seconde : j'ai dit tout à l'heure que, par rapport à 1938, le charbon se vend aujourd'hui relativement plus cher que la plupart des autres

produits industriels ; dans les conditions actuelles, l'indice qui mesure l'augmentation de son prix est, par exemple, supérieur de 40 % à l'indice qui mesure l'augmentation du prix des produits sidérurgiques. Une différence dans le même sens s'observait en 1927 : mais l'indice qui mesurait l'augmentation du prix du charbon était alors supérieur de 70 % à l'indice qui mesurait l'augmentation du prix des produits sidérurgiques !

La cause de la différence est d'ailleurs d'une détection particulièrement facile : en 1924-27, le prix du charbon était libre ; profitant de la pénurie, les exploitants d'alors l'ont fixé de manière, non seulement à couvrir leur prix de revient et à assurer l'amortissement technique, mais encore à réaliser de substantiels bénéfices. En 1946-48, au contraire, le prix du charbon, fixé par décision gouvernementale, a été constamment maintenu à des niveaux qui, le plus souvent, ne permettaient, à l'exclusion de tout bénéfice, qu'un amortissement partiel et qui parfois étaient même au-dessous du prix de revient.

Si un autre exemple est nécessaire pour montrer que, quels que soient le régime et les circonstances, le rendement demeure bas toutes les fois qu'un personnel excessif exploite du charbon qui est vendu avant d'être extrait, je l'emprunterai au cas de la Ruhr : le bassin de la Ruhr occupait, en 1913, 429.000 ouvriers ; la production y était de 1.161 kg par poste du fond. Bien loin de subir, du fait de la guerre de 1914-18, quelque dommage que ce soit, il n'a pas cessé, pendant cette période, d'améliorer son équipement ; c'est ainsi qu'en 1920, les mar-teaux-piqueurs y étaient trois à quatre fois plus nombreux qu'en 1913. Immédiatement après la guerre, les facilités de vente, résultant notamment de l'inflation du mark et des besoins français, y firent pratiquer une politique de production à outrance : l'effectif s'y éleva progressivement de 125.000 unités, soit 30 %. Du même coup, le rendement fond tomba à des valeurs comprises entre 808 et 814 kg, c'est-à-dire inférieures de 30 % au rendement d'avant-guerre, qu'il conserva, pendant les trois années 1920-22.

Il ne me paraît pas nécessaire d'insister davantage pour montrer qu'entre la politique de la production au meilleur prix et celle de la production à outrance avec un personnel qui n'est pas à la mesure des installations, aucune conciliation n'est possible et qu'il faut choisir. Si, depuis quatre ans, notre rendement demeure au-dessous de sa valeur normale, c'est non pas parce que nos charbonnages ont été nationalisés, mais parce que, depuis quatre ans, le souci d'accroître la production nationale y a fait introduire un effectif qui n'est pas à leur mesure.

* * *

L'impératif qui est à l'origine de ce gonflement risque-t-il de continuer à s'imposer à nous avec la même force ? Et sommes-nous définitivement condamnés à produire dans les mauvaises conditions d'aujourd'hui ?

Je ne le pense pas.

Nous avons, l'été dernier, perçu les premiers indices d'une saturation du marché ; ils se sont

manifestés par la réticence des acheteurs à l'égard des charbons de seconde qualité. Bien sûr, la grève d'octobre-novembre a rendu son ancienne aisance à l'écoulement de ces produits; elle n'en a pas moins indirectement confirmé notre sentiment, puisque, malgré qu'elle ait créé dans nos disponibilités en charbon un déficit de 6 millions de tonnes, c'est-à-dire de l'ordre du dixième de la ressource totale, l'économie du pays n'a pas éprouvé, de son fait, des dommages irrémédiables; c'est donc qu'antérieurement à l'automne de 1948, la plupart des consommateurs avaient trouvé le moyen de reconstituer leurs stocks.

* * *

D'autre part, différentes circonstances récentes, notamment le départ des prisonniers de guerre et les défections consécutives à la dernière grève, ont provoqué une diminution de l'effectif, qui s'est abaissé de plus de 40.000 unités et se situe maintenant un peu au-dessous de 290.000, c'est-à-dire ne présente plus, par rapport à l'avant-guerre, qu'un dépassement d'un peu moins de 25 %. Incontestablement parce qu'elle a été contemporaine d'une action que le Gouvernement a heureusement menée dans le but de raffermir l'autorité, cette diminution n'a toutefois eu aucune répercussion fâcheuse sur la production; depuis le début de décembre dernier, celle-ci demeure au-dessus du niveau de 175.000 t par jour ouvré, qu'elle n'avait jamais dépassé et qu'elle n'avait même pas constamment atteint depuis la Libération. C'est dire que les effets de la réduction de l'effectif ont été compensés, et au delà, par une augmentation marquée des rendements; ceux-ci ont en effet atteint pendant le mois de janvier :

- 1.070 kg pour le rendement fond, contre 960 avant la grève;
- 700 kg pour le rendement fond et jour, contre 620 avant la grève.

Dans ces conditions, il paraît possible de prendre désormais pour mot d'ordre le relèvement du rendement. Si, comme je le pense pour mon compte, il est reconnu que cette politique nous est imposée par la situation générale du pays, il faut, pour le développer, commencer par résoudre un problème psychologique, qui est de rendre :

Aux dirigeants de tous grades, leur autorité en même temps que le sentiment de leurs responsabilités;

Au personnel, la confiance dans ses chefs.

C'est là la première et la plus pressante des tâches. Ce n'est pas la seule : deux problèmes techniques doivent, en outre, être traités avec une application et une opiniâtreté particulières :

D'une part, perfectionner les conditions d'exploitation;

D'autre part, introduire dans nos chantiers le chargement mécanique.

Je dirai un mot de chacune de ces trois questions.

* * *

Depuis quatre ans, le fonctionnement des charbonnages est caractérisé par une carence marquée de l'autorité des cadres. Cette carence est la consé-

quence des événements politiques qui ont suivi la Libération.

L'épuration n'a pas été seulement partisane, — ce qui était inévitable, — elle a en outre, été maladroite et trop longue : pendant d'interminables mois, elle a fait peser, sur les porions et sur les ingénieurs, une menace qui, rendant leurs lendemains incertains, a fini par leur enlever toute confiance en eux-mêmes.

Un régime du travail a d'autre part été institué dans les charbonnages, qui, sous le prétexte et, sans aucun doute, avec l'intention de revaloriser la profession, a, en fait, désorganisé le commandement; il accorde au personnel des libertés que la paralysie des cadres a fait glisser vers l'anarchie; il lui confère des garanties que les éléments intéressés au désordre ont exploitées de manière à en faire le prétexte d'incessantes perturbations.

Les cadres ne commencent qu'aujourd'hui à voir de quel côté se trouve l'autorité qui les dirige et règle leur avancement. Certains sont même encore dans le doute à cet égard. En tout cas, la crainte d'être désavoués les a hantés pendant quatre ans, durant lesquels ils ont été préoccupés de donner des gages pour conserver leur emploi dans le cas, où, demain, à la suite d'une nouvelle tourmente, leur sort passerait en d'autres mains; ce soin les a amenés à louvoyer, à laisser aller, à se montrer accommodants sur les prix de tâche, à fermer les yeux sur les actes d'indiscipline, à reculer devant les licenciements et devant les compressions nécessaires du personnel. Ce sont ces renoncements qui ont fait la médiocrité des rendements et qui expliquent qu'un écart, techniquement injustifiable, sépare les valeurs qu'ils avaient avant la guerre de celles qu'ils accusent aujourd'hui.

Pour combler cet écart, pour retrouver les rendements qui, il y a quinze ou vingt ans, étaient couramment réalisés avec un équipement de qualité moindre, il faut rétablir l'autorité des cadres et, avec elle, la confiance du personnel dans ses dirigeants, car la première ne va pas sans la seconde.

Cette confiance est actuellement ébranlée. Dans le domaine psychologique, la nationalisation n'a pas eu les effets qui en étaient attendus. Quoi qu'on en ait pu dire, c'est une pensée généreuse qui animait ses protagonistes : ils espéraient qu'une fois les intérêts personnels éliminés, une fois tous les postes de la hiérarchie, du plus haut au plus humble, confiés à des hommes que liait l'extraordinaire solidité du lien professionnel, les esprits et les cœurs se trouveraient tout prêts à se mettre sans réserve au service d'une cause qui nous dépasse tous : restaurer notre civilisation enfin mise à l'abri des assauts du genre de ceux qui ont été lancés contre elle à deux reprises depuis le début du siècle... La réalité n'a pas répondu à cet espoir. La cause de l'échec est d'ailleurs évidente : comme en matière d'autorité, c'est la politique qui a troublé le jeu.

Les deux problèmes que je viens d'évoquer n'en forment ainsi qu'un seul. Pour les résoudre l'un et l'autre, il faut « dépolitiser » les charbonnages,

étant bien entendu que la dépolitisation est le contraire de la substitution de l'emprise de tel clan à celle de tel autre.

Il n'est pas impossible d'y réussir; il faut pour cela de la compréhension, du cœur, de la fermeté et du temps; il faut aussi — et surtout, que l'action gouvernementale s'exerce avec cette continuité dans les desseins que ne permettent pas les compromissions auxquelles se complait la politique partisane.

* * *

Les mesures, exclusivement psychologiques, dont il vient d'être question, ne sont évidemment pas les seules que nous ayons à prendre; il est manifeste qu'elles doivent être complétées par toutes celles qui sont de nature à améliorer les conditions de l'exploitation. Dans ce domaine, la parole est aux ingénieurs et ils étudient assidûment la question. La tâche qui leur incombe est, il est vrai, anormalement lourde: les exploitations dont les différentes houillères de bassin ont pris possession étaient, au point de vue de la conception technique, dans une situation généralement médiocre et parfois amenable. Le problème de leur remise en état est donc techniquement ardu; d'autres difficultés, notamment les difficultés financières, le compliquent terriblement.

* * *

Aux améliorations dont sa solution permettra la réalisation, il paraît raisonnable d'escompter que pourra venir s'ajouter celle qui consisterait à faire effectuer par des machines l'opération de chargement du charbon dans les véhicules destinés à le transporter au jour, c'est-à-dire qui permettrait de supprimer toute manipulation du charbon abattu. Les Etats-Unis ont déjà mécanisé le chargement dans un grand nombre de leurs exploitations et ils en tirent un profit considérable.

En 1944, et pour l'ensemble des mines de charbon dit « bituminous », le rendement par poste du fond et du jour, en « tons » de 907 kg, a été de 4,5 t pour les mines dont la production — 153 millions de tons — est entièrement chargée à la main et de 6,6 t — soit 56 % de plus — pour les mines dont la production — 208 millions de tons — est chargée mécaniquement à concurrence d'au moins 90 %.

On peut d'ailleurs se faire une idée plus juste de l'amélioration qu'a introduite le chargement mécanique en la mesurant sur des ensembles moins vastes que les Etats-Unis, dont l'ampleur ne peut qu'estomper les différences, à l'intérieur d'un Etat, par exemple. C'est ainsi que, pour le Kentucky, les deux rendements comparés plus haut sont respectivement de 4,64 t et de 8,76 t; le second est supérieur au premier de 89 %.

Nous avons fait venir en France des chargeuses américaines. Les essais d'emploi que nous en avons faits ont été jugés décevants; ils ont en effet établi que, de ce côté de l'Atlantique, leur champ d'application est assez étroitement limité: c'est une conséquence de la très grande dissemblance de nos gisements et des gisements américains.

Il faut conclure de là, non pas que nous devons renoncer au chargement mécanique, mais qu'il nous reste à trouver, à la fois, des appareils de chargement et des méthodes d'exploitation susceptibles de s'adapter aux conditions de gisement. Car l'expérience américaine montre que c'est ainsi que le problème se pose: la méthode d'exploitation et la machine de chargement forment un ensemble dont les deux éléments sont associés l'un à l'autre et ne sauraient être mis au point séparément.

Les premiers essais d'introduction du chargement mécanique dans les mines américaines se sont heurtés à de sérieuses difficultés; tantôt l'exploitant de la mine ne jugeait pas possible d'adapter sa méthode à la chargeuse qui lui était proposée, tantôt le constructeur ne parvenait pas à imaginer une machine susceptible de travailler dans les conditions de la mine. Malgré cela, le chargement mécanique s'est développé et se développe encore. Cette réussite est due au fait qu'une collaboration étroite s'est établie entre les constructeurs et les mineurs: les premiers ont successivement établi des types de machines extrêmement variés; et les seconds ont cherché, parmi les méthodes d'exploitation applicables à leur gisement, celle qui pouvait s'adapter à l'emploi de l'un ou de l'autre de ces types.

Ce n'est pas autrement que nous résoudrons le problème français. Nous y rencontrerons seulement de plus grandes difficultés:

- d'une part, parce que notre production houillère n'atteignant pas le dixième de la production américaine, l'amortissement des frais d'étude sera beaucoup plus onéreux;
- d'autre part, parce que notre particularisme méfiant se prête mal à l'établissement, entre les exploitants de mines et les constructeurs, de la collaboration, confiante et sur un pied d'égalité, qui est la condition même du succès.

Dans ce domaine aussi, donc, une préparation psychologique est nécessaire. Elle paraît n'être pas au-dessous des forces des intéressés. Il doit être possible de les convaincre que la méthode d'exploitation et de l'outillage doivent être mis en symbiose et qu'étudier l'un sans l'autre ne peut conduire qu'à un demi-succès, c'est-à-dire un échec.

Quand cette nécessité aura été reconnue, je pense qu'il sera possible d'aboutir: on peut lire, dans le cours d'exploitation des mines de Hâton de la Goupillière, qu'en 1882, un Français, le colonel Beaumont, a réalisé, pour le percement de la galerie préparatoire du tunnel sous la Manche, une machine qui assurait à la fois le fonçage et le chargement. Cette machine a percé 1.840 m d'une galerie circulaire de 2,06 m de diamètre; pendant ses cinquante-trois derniers jours de marche, elle a réalisé un avancement journalier moyen de 15,4 m, c'est-à-dire a enlevé et chargé plus de 50 m³ par 24 heures.

Les constructeurs français sont certainement capables de renouveler, en l'améliorant, cette performance d'il y a près de soixante-dix ans.

A propos des résultats à attendre des améliorations techniques dont je viens de parler, je crois devoir présenter encore une remarque, qui est celle par laquelle je terminerai.

Le seul rendement que j'aie pris en considération dans ce qui précède, résulte du rapprochement de l'effort de l'ouvrier et de l'effet utile de cet effort; c'est, si l'on peut dire, l'instrument d'étude du problème tactique.

A côté du problème tactique, il y a le problème stratégique : au lieu d'évaluer ce que l'ouvrier produit en travaillant une heure, on peut se demander ce qu'il donne à la collectivité nationale en échange des moyens d'existence qu'il reçoit d'elle. Quand on examine cette question, on constate qu'en France la production annuelle de l'ouvrier inscrit, qu'il soit employé au jour ou au fond, est demeurée pratiquement constante au cours du dernier demi-siècle et qu'elle a à peine dépassé 200 t. En contrepartie des moyens d'existence qu'il a reçus pour lui et pour sa famille, l'ouvrier donc a *invariablement* donné à la collectivité un tout petit peu plus de 200 t par an.

Il est facile de montrer qu'on commettrait une lourde erreur en concluant de là que la technique n'a réalisé aucun progrès :

L'année 1938, pour laquelle la production de l'ouvrier inscrit a été de 201 t, a comporté 242 jours de 8 h et un rendement fond-jour de 830 kg.

L'année 1913, pour laquelle la production de l'ouvrier inscrit a eu exactement la même valeur de 201 t, avait comporté, avec un rendement fond-jour de 690 kg, 290 journées de travail dont la durée, évaluée dans des conditions qui la rendent comparable aux références postérieures, était de 9 h 15 m.

En 1938, la production d'une tonne a, d'après cela, exigé un nombre d'heures de travail inférieur de 28 % à ce qu'elle avait exigé en 1913.

Le progrès est par conséquent incontestable. Mais, indépendamment de la fraction qui en a été annulée par le phénomène inéluctable de la détérioration progressive des gisements, il a *exclusivement bénéficié à l'ouvrier* et le consommateur n'a pas eu la moindre part du profit. C'est là une particularité très curieuse de notre profession : dans l'industrie électrique ou dans l'industrie mécanique, par exemple, le progrès technique a profité, à la fois, au personnel et à l'usager. Compte tenu des vicissitudes de la monnaie, l'usager paie le kilowatt-heure ou la voiture automobile moins cher qu'il y a trente ans. Il n'en va pas de même pour le charbon.

Pour relever les ruines que deux guerres y ont accumulées, notre pays n'a pas d'autre moyen que de fournir un effort exceptionnel. Il est légitime, il est équitable, de demander à l'ouvrier mineur de prendre sa part de l'effort collectif et de réclamer de lui qu'il élève sa production annuelle au-dessus du niveau d'environ 200 t, qu'il n'a jusqu'à présent pas dépassé, et en regard duquel s'inscrivaient, en 1938, des productions de l'ordre de :

- 294 t pour la Grande-Bretagne;
- 275 t pour la Ruhr;
- 225 t pour la Belgique.

Avant de le faire, il est toutefois indispensable de retrouver les 200 t couramment réalisées avant la guerre. Venant de beaucoup plus loin, nous ne sommes plus, depuis deux mois, qu'à 10 % en deçà.

Je viens d'esquisser ce que sont, dans le domaine de la production, les plus importantes de nos tâches. Celles dont j'ai parlé ne sont évidemment pas les seules qui nous incombent; en particulier, un producteur qui se désintéresserait de la manière dont son produit est employé n'aurait rempli que partiellement sa mission. Mon camarade Jacques Thibault vous dira, dans quinze jours, ce que nous avons à faire en matière d'utilisation du charbon.

Dans le domaine auquel je me suis limité, je voudrais résumer brièvement mon exposé.

En raison du ralentissement des travaux neufs au cours des sept ou huit années qui ont précédé la guerre, en raison de la suppression à peu près totale, au cours des quatre années d'occupation, du renouvellement et de l'entretien, les houillères françaises se trouvaient, au moment de la Libération, en piètre situation technique. A leur effectif normal de 230 à 235.000 unités, 100.000 hommes sont alors ajoutés, qui viennent des quatre coins de l'horizon : prisonniers de guerre, Kabyles, Italiens, Polonais, Espagnols, Baltes, Lettons, etc... Le déchaînement des passions politiques n'a, par ailleurs, pas seulement renouvelé tout le personnel de direction, il a, en outre, disloqué et démoralisé les cadres. Un statut a enfin été octroyé au personnel, qui impose aux mines des charges écrasantes et dont les dispositions permettent à une organisation, qui n'a pas d'autre objet, d'entretenir de manière permanente une sourde agitation.

Malgré ces conditions défavorables, l'inflation massive de personnel, à laquelle il a été procédé à partir du second semestre 1945, a permis, au prix, — qu'une loi inéluctable condamnait à payer —, d'un affaissement notable des rendements, de relever la production de 1946 au-dessus du niveau de 1938. Ce résultat n'a toutefois pas été consolidé et, dès l'année suivante, une accentuation de l'agitation politique a eu pour effet de le détériorer.

A la fin de 1948, les circonstances ont amené un important dégonflement de l'effectif; quelques heureuses modifications du statut de la profession ont, en même temps, été à l'origine d'une première et timide affirmation de l'autorité : l'expérience montre que, dans ces conditions, la diminution de l'effectif a été compensée, et au delà, par une brusque et importante amélioration des rendements : au lieu de baisser, la production a légèrement augmenté.

Ces différents mouvements ont par ailleurs à peu près coïncidé avec les premiers indices d'une saturation du marché. On est par conséquent autorisé à penser que toute nouvelle augmentation de la production entraînerait un allègement définitif du tribut écrasant que nous payons à l'étranger sous la forme d'importations de charbon.

J'ai la conviction de demeurer parfaitement équitable et humain en considérant que cette augmentation, éminemment désirable, peut être réalisée par simple amélioration du rendement et sans ac-

croissement de l'effectif. Dans l'état actuel de l'équipement des charbonnages, le rendement de 1944 devrait, *sans aucune aggravation de l'effort individuel*, dépasser d'au moins 10 % celui qui était couramment réalisé avant la guerre : en en réclamant, au nom de l'intérêt général, le relèvement au-dessus de son niveau actuel, j'ai conscience de ne pas faire autre chose que rendre hommage à la dignité du personnel.

J'ai, par ailleurs, une conception parfaitement claire des conditions auxquelles ce relèvement est subordonné. Je l'attends, certes, de la poursuite et du développement des améliorations techniques; mais c'est d'abord, et avant tout, du rétablissement du sens des responsabilités, de la consolidation de l'autorité et de la suppression de l'agitation politique, à l'intérieur de la profession, qu'il pourra nous venir.

RESUME

Les charbonnages français ont été nationalisés par la loi du 17 mai 1946. Leur situation a évolué de façon assez défavorable en raison de différents facteurs :

- a) l'atmosphère de méfiance consécutive à certains événements trouvant leur source dans l'occupation ennemie;
- b) l'ingérence de la politique dans les exploitations;

- c) la politique de production à outrance par hypertrophie des effectifs.

Pour améliorer les rendements, il faut rétablir l'autorité des cadres et la confiance du personnel dans les dirigeants. Dans le domaine technique, il faut entre autres trouver un moyen de chargement mécanique du charbon, applicable dans les mines françaises.

SAMENVATTING

De Franse kolenmijnen werden genationaliseerd door de Wet van 17 Mei 1946. Hun toestand evolueerde in tamelijk ongunstige zin uit oorzaak van verschillende factoren :

- a) De atmosfeer van wantrouwigheid ten gevolge van zekere evenementen die hun oorsprong vonden in de vijandelijke bezetting;
- b) De inmenging van de politiek in het bedrijfsleven;

- c) De gevolgde politiek van opdrijving der productie door het overmatig uitbreiden der effectieven.

Om de effecten te verhogen, moet men het gezag der kaders herstellen en het vertrouwen van het personeel in de leiding herwinnen. Op technisch gebied stelt zich de kwestie een mechanisch laadmiddel voor kool te realiseren dat toepassing kan vinden in de Franse mijnen.
